

RESPONSABLE DÉPARTEMENTAL DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ADAPTE (MPA)

(0,5 ETP)

et

ENSEIGNANT RÉFÉRENT POUR LES USAGES DU NUMÉRIQUE (ERUN) SDEI ET CIRCO LONS 3

(0.5 ETP)

Les axes de ce poste s'exercent sous l'autorité de l'IEN en charge de l'école inclusive.

Conditions préalables à la candidature :

- Être enseignant du premier degré.
- Être titulaire d'un CAPPEI ou d'un CAPA-ASH ainsi que du C2i2e constituent un atout.

Missions :

MPA :

- Contribuer à l'étude des besoins de chaque jeune ayant fait l'objet d'une notification d'octroi de matériel pédagogique adapté, en collaboration avec les partenaires (enseignant référent, services de soins, enseignant mis à disposition de la MDPH...).
- Mettre à disposition, installer et paramétrer le matériel pédagogique sollicité par les projets personnalisés de scolarisation validés par la CDAPH.
- Assurer l'information et la formation des élèves équipés, et des adultes impliqués dans leur scolarisation (enseignants, AESH, parents...).
- Gérer le parc départemental du matériel pédagogique adapté (octroi et reprise, mise en œuvre et suivi d'opérations de maintenance, réalisation d'inventaires, suivi).
- Réaliser les achats nécessaires à l'équipement des élèves concernés dans le cadre de l'enveloppe budgétaire attribuée. Assurer une gestion financière rigoureuse et régulière.
- A l'issue de chaque année scolaire, rédiger un compte-rendu d'activités à l'intention de l'IEN en charge de l'école inclusive.

ERUN :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de circonscription, dans le cadre des priorités nationales, académiques et départementales.
- Effectuer le recueil et le traitement des données nécessaires au pilotage de la circonscription, être garant de leur sauvegarde et prendre part à leur analyse.
- Accompagner si besoin les actions de formation initiale et continue, présentiels et distancielles, aux niveaux académique, départemental et local dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.
- Assurer l'administration des sites internet de circonscription et contribuer à la mise en ligne de ressources.
- Assurer une veille technologique et conseiller le DASEN sur l'ensemble des questions relatives à l'équipement informatique des écoles et l'usage pédagogique de cet équipement.
- Accompagner les équipes enseignantes investies dans des projets impliquant l'usage du numérique.
- Apporter aux enseignants rattachés à la circonscription, une aide technique de premier niveau (assistance rapide et téléphonique).

- Contribuer à la sécurité internet des ordinateurs mis à disposition des personnels de la circonscription et être en appui de l'équipe de l'école inclusive dans le domaine du numérique.
- Participer aux travaux du groupe départemental numérique. Collaborer avec l'IEN en charge de ce dossier et avec le conseiller pédagogique départemental aux usages du numérique.
- Permettre la mutualisation d'outils, de ressources et d'actions pédagogiques transversales ; contribuer à la réalisation de publications consacrées à l'usage du numérique.
- A l'issue de chaque année scolaire, rédiger un compte-rendu d'activités à l'intention de l'IEN en charge de l'école inclusive.

SPÉCIFICITÉ DU POSTE – Circonscription DE LONS 3 / Appui au Service Départemental de l'École Inclusive (SDEI)/ Coordination du matériel pédagogique adapté (PAS)

En complément des missions précédentes, le CPC numérique de la circonscription de Lons 3 exerce une mission spécifique en lien étroit avec le Service Départemental de l'École Inclusive.

▪ Missions complémentaires :

- Accompagner les équipes des PAS dans la gestion et l'utilisation du matériel pédagogique adapté à destination des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Participer à l'identification des besoins numériques dans le cadre des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS).
- Coordonner la mise à disposition, la circulation et le suivi du matériel pédagogique adapté.
- Proposer des temps de formation ou d'appropriation des outils numériques compensatoires.
- Contribuer au suivi et à l'évaluation de l'impact du matériel adapté sur les apprentissages.
- Assurer le lien fonctionnel entre les écoles, le SDEI et les partenaires concernés.

Cette mission ne relève pas d'une simple gestion logistique mais d'un accompagnement pédagogique visant l'accessibilité des apprentissages.

Connaissances et capacités demandées :

- Capacité à comprendre et analyser les besoins d'un élève en situation de handicap.
- Connaissance des premier et second degrés.
- Aptitude à travailler en équipe et à rendre compte de son action.
- Aptitude à élaborer et mettre en œuvre des projets associant plusieurs acteurs.
- Capacité à conduire des actions de formation et à accompagner la prise en main du matériel.
- Expertise technique des outils numériques.
- Capacités relationnelles, d'écoute, d'analyse, d'initiative.
- Qualités de confidentialité, de loyauté, d'adaptabilité et de médiation.
- Capacité à gérer une enveloppe budgétaire et à informer des besoins.
- Rigueur et sens de l'organisation.
- Disponibilité.